

# Mise en place du circuit pharmaceutique des Dispositifs Intra-Utérins



Z. GASSIN<sup>1</sup>, H. OWSINSKI<sup>1</sup>, J. PERREY<sup>1</sup>, C. FAURE<sup>1</sup>  
<sup>1</sup>Unités des Dispositifs Médicaux Stériles – Pôle Pharmacie - CHU de Montpellier, France  
 Pharmacie Euromédecine, 499 rue du Caducée, 34295, Montpellier Cedex 5  
[zelle.gassin@gmail.com](mailto:zelle.gassin@gmail.com), Mots clés : traçabilité, dotation, DMI



## Introduction

Le Dispositif Intra-Utérin (DIU) non hormonal est un Dispositif Médical Implantable (DMI) de classe IIb et la pose relève d'une intervention clinique (Règlement Européen sur les DM 2017/745). Dans notre établissement, le circuit actuel n'est pas conforme à la réglementation du fait de l'absence de suivi sanitaire.

*Comment intégrer au circuit actuel une traçabilité sanitaire des implantations de DIU ?*



## Matériel et méthode

- ✓ Réunions avec l'unité des DMI → analyser le circuit actuel.
- ✓ Analyse du fichier Excel du suivi de demande → identifier les unités de soins (US) consommatrices.
- ✓ Contacte avec les cadres de santé → se rendre dans les US, identifier les rangements des DM.
- ✓ Visioconférences avec le personnel soignant → évaluation des besoins.
- ✓ Réunions avec la cellule approvisionnement → valider le circuit logistique.
- ✓ Réunions, e-mails et affichages → informer les différents acteurs du nouveau circuit.



## Résultats

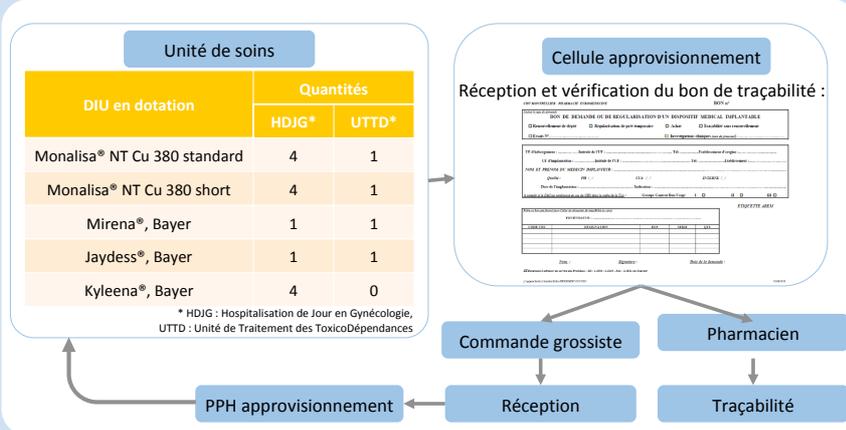


Schéma du circuit mis en place en mars 2024

Affiche pour la salle de pose en HDJG\*

QUOI	QUI	QUAND	COMMENT
Besoin d'un DIU	Unité de soin	Renouvellement de la dotation suite à une pose	Scanne et envoi par e-mail du bon de traçabilité
Réception d'un bon de traçabilité	Cellule approvisionnement	Renouvellement de la dotation suite à une pose	Réception par e-mail du bon de traçabilité
Commande du DIU auprès du grossiste	Cellule approvisionnement	À réception du bon de traçabilité	Via le site du grossiste et saisie dans le logiciel des commandes
Livraison du DIU à la PUI	Grossiste	Suite à la réception de la commande, délai de 2 à 24h	Livraison par camion
Réception du DIU	Agents de la réception	Entre 8h et 15h, du lundi au vendredi	Adéquation entre le bon de livraison et la commande
Envoi du DIU en US	PPH approvisionnement	Entre 9h et 16h, du lundi au vendredi	Adéquation entre le bon de livraison Envoi par les armoires
Traçabilité informatique	Technicien supérieur hospitalier sous la responsabilité du pharmacien	Réception du bon de traçabilité transmis par la cellule approvisionnement	À partir du bon de traçabilité, saisie dans le logiciel de traçabilité

Logigramme du circuit mis en place en mars 2024



## Conclusion

La création d'une dotation en US, renouvelée sur bon de traçabilité, permet l'enregistrement informatique et donc une traçabilité sanitaire des poses. L'intégralité du circuit n'est pas informatisée ainsi non conforme. Cependant, ce travail tend vers la sécurisation du circuit. Il devra être suivi dans le temps et pourra être appliqué à l'ouverture d'une maison des femmes prochainement.